

# Communiqué de presse

---

Mardi 5 février 2019

## « Aéroport : un dialogue impossible »

### Un communiqué de presse qui fait réagir

Lundi 4 février, Gérard Allard, maire de Rezé, Martine Le Jeune, maire de Bouguenais et Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu entourés d'une quinzaine d'élus du sud-loire défendaient « 7 résolutions sur le devenir de l'aéroport de Nantes-Atlantique » à la mairie de Rezé.

L'après-midi même, ils se rendaient ensemble à Paris rencontrer François de Rugy, ministre de la Transition écologique et Elisabeth Borne, ministre des Transports.

Aujourd'hui, ils souhaitent réagir après avoir pris connaissance d'un communiqué de presse des ministres diffusé suite à leur rencontre. On peut y lire que dans le cadre de la concertation publique à venir :

*« Les élus des territoires ont souhaité, de manière consensuelle, que le scénario privilégié par le maître d'ouvrage consiste notamment en un allongement de 400 mètres de la piste existante et en la mise en place d'un « couvre-feu » consistant à ne pas programmer de vols entre minuit et 6h du matin. Afin de prendre en compte cette position consensuelle, les ministres ont demandé à leurs services de modifier et compléter le projet de dossier de concertation en conséquence. »*

### Les élu(e)s réfutent ces contrevérités

Les élu(e)s présents hier déplorent que leurs propos n'aient pas été pris en compte et réfutent ces contrevérités. **« Nous ne nous sommes pas prononcés de manière consensuelle pour un allongement de la piste de 400 mètres. Si l'État recherche une solution technique, en aucun cas nous n'acceptons celle de l'allongement, quelle que soit sa longueur. »**

Concernant l'interdiction des vols entre minuit et 6h, ils précisent qu'ils demandent **« des restrictions fortes entre 22h30 et minuit »**.

Ils réitèrent par ailleurs leurs positions solidairement annoncées le 4 février en mairie de Rezé.



## Désaccord autour des modalités de la concertation publique

Le communiqué de presse des deux ministres précise en outre que :

*« Les orientations envisagées pour ce réaménagement seront soumises à une concertation publique placée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui sera organisée en accord avec les élus locaux en juin et juillet 2019 et ouverte à la participation du public ».*

Les maires rappellent que : **« Les conditions ne sont pas réunies à ce jour pour organiser une telle concertation. Le dossier est incomplet. Comment par exemple demander à nos concitoyens de se prononcer sur l'avenir de la plate-forme et du transport aérien sur notre territoire sans étude sur l'environnement, la mobilité, la santé, le développement économique ? Ces études seront pour la plupart rendues fin 2019. »**

La période choisie (initialement mars-avril, repoussée à juin-juillet) ne semble pas pertinente non plus pour mobiliser les citoyens tout comme la durée (2 mois), jugée insuffisante.

Et de rappeler **« Si concertation il y a, elle doit rester ouverte, sans scénario privilégié ».**

## Des attentes renouvelées concernant le Fonds de compensation

Le communiqué de presse conclut : *« Le Premier ministre a décidé des mesures de compensations exceptionnelles en faveur des riverains de Nantes-Atlantique ».*

Les maires sont dans l'attente de propositions concrètes :

**« Il est anormal que l'État ne soit pas encore en mesure de proposer les compensations exemplaires promises. Le PGS ne répond pas seul aux enjeux de protection de la population. Nous n'avons rien entendu de concret hier, si ce n'est : "on y travaille". Un an que nous en discutons. Les riverains s'impatientent, des projets de vie ont été anéantis ! »**

Pour couvrir le besoin des communes, les maires estiment qu'une enveloppe de plus de 100 millions d'euros sur 15 ans est nécessaire via le Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires (FCNA). Pour rappel, État propose 20 millions d'euros sur 10 ans.

**Gérard Allard, maire de Rezé**  
**Martine Le Jeune, maire de Bouguenais**  
**Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu**